

**Zeitschrift:** Les intérêts de nos régions : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts jurassiens

**Herausgeber:** Association pour la défense des intérêts jurassiens

**Band:** 69 (1998)

**Heft:** 3

## Inhaltsverzeichnis

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 08.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## S O M M A I R E

Eclairer notre histoire économique	2
Préserver les archives économiques et industrielles	3
Prochain colloque : le financement des PME	6
L'évolution de l'emploi dans l'horlogerie	7
Tables rondes : mobilité et curiosité, des atouts pour l'avenir	10



par Jean-Paul Bovée,  
secrétaire général  
de l'ADIJ

# Eclairer notre histoire économique

Sur le plan économique, et toutes proportions gardées, la fin de notre siècle ressemble par plusieurs aspects à celle du siècle précédent :

- c'est une période marquée par des progrès techniques (on dit aujourd'hui «technologiques») très rapides et profonds : électricité, moteur à explosion et révolution des transports durant le dernier tiers du XIXe siècle, développement fulgurant de l'informatique, révolution dans la circulation de l'information et le «transport des électrons» au cours des deux dernières décennies ;

- gains de productivité considérables entraînés par les progrès techniques ;

- apparition et extension d'un excédent de main-d'œuvre important, avec pour corollaire un chômage durable accompagné des graves répercussions sociales qui lui sont liées. L'émigration de dizaines de millions d'Européens et le peuplement des pays «neufs» qui en a résulté (Etats-Unis, Canada, Australie, Amérique latine) ont été l'une des principales réponses à ce déséquilibre structurel du marché du travail à la fin du siècle dernier. Elle n'est naturellement plus applicable à notre époque caractérisée par la «finitude du monde». La réflexion se porte vers d'autres solutions reposant par exemple sur une meilleure répartition du temps de travail (diminution et partage).

En un siècle, nous avons vécu la transition d'une société industrielle (qui venait elle-même de succéder à un monde

agraire millénaire) vers une société dominée par les activités tertiaires.

Dans nos régions (canton du Jura et Jura bernois), la proportion d'emplois offerts dans le secteur secondaire représentait 61 % du total en 1975, taux tombé à 45 % vingt ans plus tard. Parallèlement, l'importance du secteur tertiaire est passée de 29 % à 50 % des emplois.

Il vaut ainsi la peine de s'arrêter le temps de quelques pages sur certains aspects de notre passé industriel.

L'histoire repose avant tout sur des documents, les sources. On trouvera ci-après une contribution de Laurence Marti concernant la mise en place des Archives économiques et industrielles jurassiennes (AIEJ).

Un but : informer les chercheurs, mais aussi le grand public de l'existence de ces archives, les inciter à s'y intéresser et à en faire bon usage.

Un espoir : encourager les responsables d'entreprises de nos régions à préserver leurs archives, éléments irremplaçables de notre patrimoine, à les mettre à disposition des utilisateurs pour leur permettre d'éclairer mieux l'histoire de notre tissu industriel.

Dans le même esprit, on trouvera dans les pages qui suivent un article de Christophe Koller, historien économiste, sur l'évolution de l'horlogerie en termes d'emplois dans nos régions. ■

## Association pour la défense des intérêts jurassiens

Co-présidents : André Marchand, Delémont, Jean-Claude Crevoisier, Moutier

Secrétaire général et rédacteur responsable : Jean-Paul Bovée, Moutier

Administration de l'ADIJ et rédaction des «Intérêts de nos régions»

Rue du Château 2, case postale 57, 2740 Moutier 1  
tél. 032 493 41 51, fax 032 493 41 39  
E-Mail : adij@bluewin.ch

## BULLETIN DE L'ASSOCIATION POUR LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS JURASSIENS

Chambre d'économie et d'utilité publique  
69<sup>e</sup> année - Paraît 4 fois par an

Abonnement annuel : Fr. 50.-  
Prix de ce numéro : Fr. 14.-